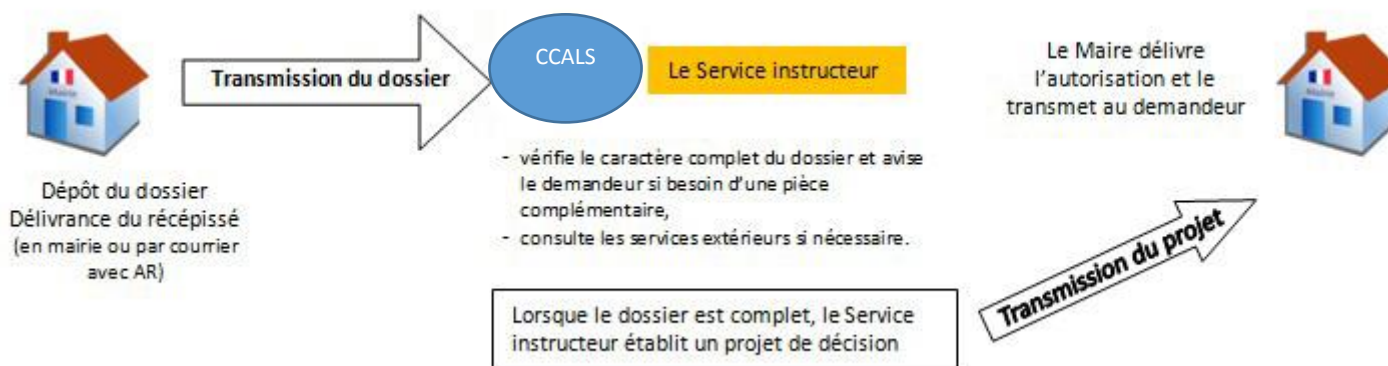




Du dépôt à l'achèvement, quelles sont les étapes de mon dossier ? Quel est le parcours de mon dossier ?



Mairie de Durtal,
3 rue de la Mairie
BP 10017
49430 Durtal
02 41 76 30 24
urbanisme@ville-durtal.fr



Le service urbanisme est à votre disposition...

pour obtenir des informations générales concernant un terrain (occupation, construction, division, faisabilité d'un projet), une aide au montage de dossiers, des conseils en matière de réglementation d'urbanisme...

Du lundi au vendredi :

- **Libre accès** les matins et les après-midis (lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h ->12h ; 13h15 ->17h) (Tél. : 02.51.76.30.24 - email : urbanisme@ville-durtal.fr)
- **Communauté de communes Anjou, Loir et Sarthe / 02 41 37 56 89 ou courriel : urbanisme@ccals.fr**

Mairie de Durtal,
3 rue de la Mairie
BP 10017
49430 Durtal
02 41 76 30 24
urbanisme@ville-durtal.fr